

Réunion du Comité mixte, point saillant de la visite du président de la Commission des Communautés européennes



M. Roy Jenkins (à droite) est accueilli par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, à son arrivée au ministère des Affaires extérieures.

Le président de la Commission des Communautés européennes, M. Roy Harris Jenkins, a effectué une visite officielle au Canada du 6 au 10 mars.

Durant son séjour, il s'est entretenu avec le premier ministre, M. Pierre Trudeau, de questions internationales et bilatérales intéressant particulièrement le Canada et la Communauté européenne.

Le 8 mars, M. Jenkins a co-présidé, avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, la deuxième réunion du Comité mixte de coopération, créé conformément à l'Accord-cadre de coopération économique et commerciale entre le Canada et les Communautés européennes. L'Accord-cadre est entré en vigueur le 1er octobre 1976.

Le Comité a passé en revue les diverses activités de coopération économique et commerciale entreprises depuis sa première réunion. Il a approuvé un rapport d'activités rendu public à l'occasion de la réunion. Parmi les secteurs qui y sont couverts, on note ceux de l'industrie forestière (construction et pâte et papier), l'industrie des télécommunications (péri-informatique), l'industrie aéronautique, l'industrie nucléaire et celle des métaux non-ferreux ainsi que, de façon plus générale, le charbon, le minerai de fer,

l'acier et le secteur des minéraux et métaux. Le rapport fait aussi état de l'étude sur les courants des échanges commerciaux entre le Canada et la Communauté et passe en revue les activités de coopération en matière de protection de l'environnement et de science et technologie.

Le Comité s'est déclaré satisfait du travail accompli depuis sa première réunion. Il a autorisé le programme de travail actuel pour 1977-1978.

Le Comité a décidé de tenir sa prochaine réunion à Bruxelles, à une date qui sera déterminée d'un commun accord.

Après Ottawa, M. Jenkins s'est rendu à Vancouver (Colombie-Britannique) et à Halifax (Nouvelle-Écosse).

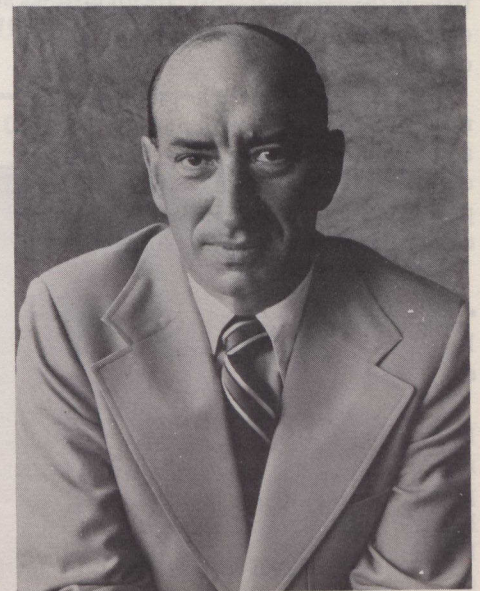
Cette visite est la première qu'effectue M. Jenkins au Canada en tant que président de la Communauté européenne. On se rappellera que son prédécesseur, M. François-Xavier Ortoli, avait aussi visité le Canada en 1976 et sa visite avait coïncidé avec l'ouverture de la délégation de la Commission des Communautés européennes à Ottawa et le début des négociations qui ont mené à la signature de l'Accord-cadre de coopération économique et commerciale avec la C.E.E. en juillet 1976.

M. Marc Lalonde reçoit le prix Dana

Le prix Dana 1977 de l'American Health Foundation a été attribué à M. Marc Lalonde, ancien ministre de la Santé et du Bien-être social. M. Lalonde est actuellement ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales.

Le prix est attribué chaque année "à la personne qui a apporté une contribution particulière à la cause de la médecine préventive". C'est la première fois que le prix n'est pas donné à une personne du corps médical. La remise officielle du prix aura lieu prochainement à New York au cours d'un dîner.

La fondation désire honorer M. Lalonde pour le travail qu'il a accompli alors qu'il occupait le portefeuille de la Santé nationale et du Bien-être social, soit de 1972 à 1977, en reconnaissance de ce qu'elle considère comme son "leadership hors pair dans la mise au point d'un projet de système de soins reposant sur la prévention, projet intitulé, "Nouvelle perspective de la santé des Canadiens". Ce Livre blanc a été déposé au Parlement en



M. Marc Lalonde, ministre d'État chargé des relations fédérales-provinciales.

mai 1974 et certaines de ses recommandations sont déjà en application.

M. Lalonde a proposé que la somme de \$5 000 qui accompagne ce prix soit divisée en deux parts égales, versées à l'Association canadienne de l'Ataxie de Friedrich, qui coordonne les recherches sur cette maladie et en aide les victimes, et à l'Atelier-Uni de Montréal qui travaille avec des handicapés physiques.